
CR CONSEIL D'ADMINISTRATION

30 JANVIER 2021

Version : 01

Date : 03 février 2021

PRESENTS : Mesdames Laurence CHERENCEY-ROHOU, Marianne DE BRITO, Anne-Claire JUAN, Brigitte LESECO, Messieurs Frédéric BADIN, Laurent IMBERT, Earvin LEGUERRIER, Pierre-Olivier LEVET, Rachid MISSAOUA, Laurent MOMET, Pascal PERONNO, Clément RAINGEARD, Guillaume RENAZE et Fabien ROYER

ABSENTS EXCUSES : Mesdames Gaëlle FRANCISCO, Myriam IFIT, Audrey SCHOHN et Monsieur Laurent LE TRIONNAIRE

ASSISTENT : Messieurs Victor GARRIGUET et Mohamed MOKRANI

La réunion se déroule en visioconférence et débute à 9h00.

Le BD valide :

- ✓ Le compte rendu du conseil d'administration du 25 décembre 2020 qui sera diffusé sur les échos et le site du comité

1. SUJETS ET INFORMATIONS DIVERS DEPUIS LE DERNIER CA

- ✓ Geoffroy HOLLAND nous a fait part de son souhait de quitter le comité, Monsieur Clément RAINGEARD se chargera de monter le dossier de rupture conventionnelle.
- ✓ Le départ en congés maternité d'Audrey PETIOT est reporté au 15 février, Damien SUARD commencera son remplacement le lundi 1er février en CDD
- ✓ Agence nationale du Sport (ANS) :
 - Subventions reçues pour les emplois de Victor GARRIGUET et Mohamed MOKRANI (2*12 000€)
 - Synthèse des suggestions des clubs faite en 2020



- ✓ Le comité s'est inscrit au « PASS+ »
- ✓ Information du SDJES : l'obligation de production d'un certificat médical systématique pour la pratique sportive des mineurs est supprimée depuis le 31 décembre 2020. Nous sommes en attente d'un communiqué de la fédération avant application.

- ✓ Informations de la Ligue IDF, CA du 23 janvier :
 - Peu d'échanges avec les représentants des comités
 - La ligue a fait le choix de garder tous ses salariés en activité pendant cette période
- ✓ Informations de la FFHB : celle-ci devrait communiquer sur l'arrêt des championnats amateurs ou non fin février
- ✓ Le comité a reçu les vœux en vue de l'AG FFHB : ceux-ci seront à étudier

2. LICENCES

Peu d'évolution des chiffres depuis la dernière présentation.

Les deux tableaux représentent le nombre de licences des différents comités d'Ile de France et la répartition des licences comité.

Avec une perte de 21,6% de licences, le comité des Yvelines s'en sort le mieux. Les plus grosses pertes pour le comité sont sur les catégories qui n'ont pas pu démarrer leur championnat (U11, Loisirs).

Deux clubs ont fait très peu de licences cette saison (CO GARGENVILLE et US ST ARNOULT).

	2020-2021	2019-2020	perte en nbre	perte en %
COMITE-75	1954	2703	-749	-27,71%
COMITE-77	5975	7932	-1957	-24,67%
COMITE-78	6096	7773	-1677	-21,57%
COMITE-91	6177	7939	-1762	-22,19%
COMITE-92	4885	6591	-1706	-25,88%
COMITE-93	3962	5265	-1303	-24,75%
COMITE-94	5305	7036	-1731	-24,60%
COMITE-95	4058	5431	-1373	-25,28%

	F	%	M	%	TOTAUX	%
Baby-hand	215	-47%	410	-36%	625	-39%
Corpo	0		73	-62%	73	-62%
Dirigeant	232	-19%	377	-17%	609	-18%
Hand Ensemble	50	-79%	73	-71%	123	-74%
Handfit	215	-55%	69	-59%	284*	-56%
Joueur - 12 ans	1071	-31%	3379	-30%	4450	-30%
Joueur + 16 ans	679	-17%	1664	-18%	2343	-18%
Joueur 12/16 ans	984	-22%	1557	-16%	2541	-18%
Loisir	361	-47%	843	-46%	1204	-47%
Total général	3807	-26%	8450	-23%	12257	-24%

3. FINANCES

Monsieur Fabien ROYER a effectué un gros travail sur la comptabilité afin de pouvoir présenter plusieurs possibilités à notre CA.

A l'heure actuelle, le résultat 2020 est bénéficiaire, compte tenu des éléments à venir en 2021 :

- ✓ Charges à prévoir :
 - Rupture conventionnelle de Geoffroy HOLLAND
 - Maintien des salaires dans le cadre du chômage partiel (Validé par le CA)
- ✓ Provisions à prévoir : Pacte de développement

Etat des licences :

Type licence	Licences		Sens		Avec assurance		Part FFB		Part Ligue		Part Comité		Montant	Total	Sens IA
	H	F													
Dirigeant	215	189	17	555	0,75	276,90	17,22	6426,54	5,4	3124,50	12	4484,00	36,40	14271,54	-15,28
Bancho Dirigeant	27	4	0	51	0,75	24,35	17,22	533,52	5,40	280,40	12,00	372,00	35,40	1280,40	0,00
Joueur + 16ans	1295	469	55	1754	2,05	3606,72	30,92	94655,64	12,65	22352,35	19,20	33926,40	64,55	114521,51	-65,64
Joueur 12/16ans	1505	635	47	1579	0,50	1505,20	20,20	56926,20	9,55	18971,10	15,00	34856,00	45,55	94047,50	-37,50
Joueur - 12ans	1215	562	57	1520	0,25	349,60	15,77	24659,29	5,05	7932,51	16,50	26020,50	37,55	59171,70	-15,11
Loisir	220	72	15	277	1,85	515,22	24,14	7046,55	6,60	2511,20	15,00	5256,00	33,60	15351,55	-27,90
Bancho Joueur +16ans	0	0	0	0	2,05	0,00	30,92	0,00	12,60	0,00	19,20	0,00	64,50	0,00	0,00
Bancho Joueur 12/16ans	5	0	0	5	0,70	5,50	12,50	61,50	1,00	5,00	0,00	0,00	14,00	70,00	0,00
Handfit	2	9	0	11	1,85	20,46	24,14	265,54	1,00	11,00	0,00	0,00	27,00	297,00	0,00
Evènementielle	0	0	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Baby-hand	106	40	0	146	0,25	35,55	15,77	2303,42	1,00	246,00	0,00	0,00	17,00	2453,00	0,00
TOTAL	4389	1738	169	3956		6333,36		139028,13		55314,36		104706,90		301302,73	-160,51
	6127	(-1623)				-46827,69		92774,42		12642,25		27243,90		73930,59	

Le BD soumet des propositions au CA sur les actions à mener pour aider les clubs à la relance en estimant les impacts financiers liés.

- ✓ Remboursement des engagements saison 2020-2021
- ✓ Gratuité des cartes JA 2020-2021
- ✓ Gratuité des cartes JAJ 2020-2021
- ✓ Gratuité des réaffiliations 2021-2022

Le CA est favorable à ces propositions si le résultat comptable est conforme à ce qui apparaît actuellement dans notre logiciel comptable.

4. POINT RESSOURCES HUMAINES

En raison des mesures sanitaires prises sur l'ensemble du territoire, il a été décidé de mettre tous les salariés en télétravail et de mettre au chômage partiel les salariés du comité à compter du 1^{er} novembre 2020.

- ✓ Audrey PETIOT 40% d'activité (2 jours/semaine)
- ✓ Geoffroy HOLLAND 40% d'activité (2 jours/semaine)
- ✓ Mohamed MOKRANI 40% d'activité (2 jours/semaine)
- ✓ Victor GARRIGET 60% d'activité (3 jours/semaine)

L'évaluation des charges de travail à compter du 1^{er} février 2021 donne un temps de travail d'une journée hebdomadaire par salarié avec le début du CDD de Damien Suard.

Le planning de présence des salariés est disponible sur le site du comité.

Une analyse est en cours sur l'impact financier d'un éventuel maintien de salaire pendant cette période de crise pris en charge par le comité.

Activité partielle réalisé en 2020	TOTAL
Heures chômées en 2020	1 018,71 heures
Perte sur salaire net en 2020	1 357,90 €
Perte sur salaire brut en 2020	1 747,28 €
Coût compensation comité (charge de 35%)	2 358,83 €

La possibilité de prime Macron sur 2020 a été envisagée, mais ne convient pas au BD.

Activité partielle estimé en 2021 (Sur la base d'un mi-temps avec 10 jours de CP, du 1 ^{er} janvier au 31 mars 2021)	TOTAL
Coût mensuel CDHBY 100%	11 931 €
Heures chômées jusqu'au 31/07/2021	1 950 heures
Perte sur salaire brut en 2021	4 119 €
Coût compensation comité (charge de 35%)	5 561 €
Economies comité sans maintien de salaire	41 759 €
Economies comité avec maintien de salaire	36 198 €

Le BD et le CA sont favorables à cette proposition. Cette décision n'est qu'un accord de principe sur la période indiquée et pourra être revue mensuellement.

Pour donner suite aux entretiens annuels, plusieurs points sont à l'étude :

- ✓ Télétravail (en condition normale)
 - 3 jours de présence par semaine seront imposés par le comité pour son bon fonctionnement
- ✓ Congés enfant malade
 - 2 jours par an par salarié pris en charge.
- ✓ Prise en charge des repas lors de déplacement professionnel
 - Prise en charge jusqu'à 15€ sur justificatif
 - Modalité de la distance du déplacement pour prise en charge en cours d'étude

Tous ces points sont validés par le CA et le BD et feront l'objet d'un avenant aux différents contrats de travail actuel.

5. LES OBJECTIFS POUR LES SALAIRES : LA TRANSVERSALITE



La performance
Cœur de métier



Objectif commun
10 000 en 2024



12/12

✓ La performance : Cœur de métier

L'une des missions régaliennes du comité est la détection et la formation des jeunes talents. L'objectif portera sur la mise en place d'un parcours de performance inclus dans une démarche de projet contenant :

- Un plan de formation du jeune sur la / les catégories cibles
- Un plan de formation des encadrants en adéquation avec le point précédent
- Une transversalité entre technique et arbitrage, sur la délégation du 78
- Le développement d'outils dématérialisés à destination des cadres et des athlètes
 - FOAD plénières et asynchrones
 - Mise en place d'un suivi vidéo partagé à partir du logiciel Longo Match

✓ Objectif commun : 10 000 en 2024

Le Comité des Yvelines et ses 8 000 licences en font l'un des comités n°1 de la plus grande ligue de France.

A ce jour, les nouveaux handballs et les licences événementielles représentent une part négligeable de ces 8 000 licences.

L'objectif sera donc :

- La création du club départemental (art. 23.1 des règlements généraux)
- La création d'une section par bassin ou la venue en aide aux clubs en difficulté
- La mise en place d'un événement ouvert aux non-licenciés par bassin, par saison et par agent de développement
- La création de 500 licences événementielles par agent de développement

- Cible à prioriser : les scolaires pour la catégorie U11

✓ 12/12

A ce jour, le CD78 ne propose des activités que de septembre à juin uniquement axées autour de la compétition. Malgré cela, notre modèle financier reste pérenne, mais les récents événements nous ont démontrés que cela pouvait être fragile. Nous nous devons d'exister sur les 12 mois de l'année par le biais de stages et de manifestations sur la période des vacances scolaires estivales.

Cet objectif comprendra :

- La mise en place de stages et le montage du dossier administratif ad hoc
- Le recrutement de vacataires
- La recherche de financements d'Etats ou privés
- La gestion du temps de travail sur l'année
- La mise en place d'un modèle économique pérenne, rémunération sur les bénéfices

6. LES ACTIONS PROPOSEES EN 2021

Les cadres du comité vont maintenir les actions suivantes jusqu'au 1^{er} mars :

- ✓ Formations IFTE maintenues : 3 instants handball planifiés jusqu'au 1^{er} mars afin de permettre le recyclage des diplômes
 - Le projet de jeu : Sébastien NSIMBA
 - L'animation de l'école d'arbitrage : Mohamed MOKRANI
 - Les nouvelles pratiques avec focus sur le contexte sanitaire actuel : Damien SUARD
- ✓ Suspension des regroupements de sélection et de détection tant que le handball à 7 n'est pas permis. Les détections sur l'année d'âge 2007 sont déjà faites.
- ✓ Formations d'accompagnateurs de juges-arbitres

Proposition du CA pour soutenir les clubs :

- ✓ Mettre à disposition des clubs le personnel du comité pour animer des activités ponctuelles ou spécifiques
- ✓ Proposer des activités pour les adhérents, sous forme de visioconférence, suivant les protocoles mis en place
- ✓ Faire un diagnostic complet de l'ensemble de nos 42 clubs, sur leurs difficultés pendant cette interruption d'activité prolongée, d'ici fin mars en prenant contact avec eux
- ✓ Programmer une visio avec les clubs par bassin avant le prochain CA

7. TOUR DES COMMISSIONS

- ✓ **COC (Organisation des Compétitions)** – Laurence CHERENCEY-ROHOU

Une réunion en visio avec les clubs a été organisée le 23 novembre 2020 pour faire le point sur la saison.

Toutes les décisions de reprise découleront des décisions qui seront prises au niveau National.

En tout état de cause, la reprise des compétitions sera fixée à J+21 de la reprise possible des entraînements de handball à 7 (sans restriction de forme de jeu).

Dans un scénario de reprise au 8 mars (date de fin des vacances de la zone B), les compétitions ne pourront reprendre qu'au 3 avril ; ce qui ne laisserait que 13 dates possibles jusqu'au 30 juin (sans prendre de pause...).

La fenêtre est donc en train de se refermer pour placer les 10 dates à jouer ...

Scénarii possibles en cas de saison blanche et d'autorisation de reprise d'une activité :

- Mise en place d'un Beach Handball tour 78
- Priorité aux événements clubs extérieurs
- Mise en place d'une coupe des Yvelines à élimination directe

Les nombreux scénarii de reprise élaborés, depuis mars 2020, nous ont donné une expérience qui nous permettra de nous adapter au contexte

✓ **CT (Technique et Développement) – Pascal PERONNO**

Formation Entraîneur : module ANIMER

- Site 2 de la saison 2019/2020 : Formation clôturée (contenu de formation et examen)
Examen fait en visio-conférence le 21 novembre 2020 : 14 candidats (13 validés et 1 non validé). 2 absents qui passeront l'examen le 3 avril avec la session 2020-2021.
Il reste des suivis de séances en club à prévoir.
- Site 1 de la saison 2020/2021 : Formation en cours
Formation en présentiel les 17 et 18 novembre 2020, en visio les 12 et 19 novembre, en FOAD le 12 décembre et en visio le 23 janvier.
Il reste les séquences pratiques et les suivis de séance en club (période mars-avril ?) pour compléter la formation.
Session d'examen initialement prévue le 30 janvier reportée au 03 avril.
- Site 2 de la saison 2020/2021 : session non ouverte en raison du faible nombre de candidats.
5 candidats inscrits : AS Poissy CA Mantes, Puteaux, Plaisir HBC (2)

Formation Entraîneur des enfants annulée faute de candidats, 2 inscriptions : CA Mantes et Rambouillet.

Formation baby hand annulée faute de candidats, 1 candidat inscrit : Le Perray-en-Yvelines.

Formation entraîneur en visio (certifiante au recyclage animateur)

- Thématique : **Entraîneur U13**, 31 personnes présentes
3 dates de formation les 24 et 28 novembre et le 9 décembre 2020
- Thématique : **Construire un projet de jeu**, Sébastien NSIMBA
Séance prévue le 4 février 2021
- Thématique : **arbitrage et technique**, Mohamed MOKRANI
Séance à prévoir autour du 20 février
- Thématique : **les nouveaux handballs**, Damien SUARD
Séance à prévoir début mars avec focus sur « **entraîner dans le contexte sanitaire actuel** »

✓ **CD (sous-commission Discipline territoriale) – Clément RAINGEARD**

Saison 2019-2020 : 7 dossiers

- Dossier 1920-17 DELAGUETTE Damien d'Achères Officiel : décision envoyée le 18/12/20 - 10 dates de suspensions dont 4 dates avec sursis (480 €)
- Dossier 1920-18 Club Villepreux : décision envoyée le 21/12/20 – Avertissement (30 €)
- Dossier 1920-19 LLORCA Charlotte de Bonnières Joueuse : décision envoyée le 21/12/20 – Avertissement (30 €)
- Dossier 1920-20 RENARD MONTIGNY Amélie de Bonnières Joueuse : décision envoyée le 21/12/20 – Avertissement (30 €)
- Dossier 1920-21 NIAY Déborah de Bonnières Joueuse : décision envoyée le 21/12/20 – Avertissement (30 €)
- Dossier 1920-22 GOMIS Olivia des Mureaux Joueuse : décision envoyée le 21/12/20 – 4 dates de suspensions dont 2 dates avec sursis (180 €)
- Dossier 1920-23 ABDELLAH BERREHAIL Djelloul de Trappes Officiel : décision non envoyée en attente de réponse de Monsieur Clément RAINGEARD pour donner suite à la réponse de la Ligue sur un article

Saison 2020-2021 : 2 dossiers

- Dossier 2021-01 GOMES Estelle de Triel Joueuse : décision envoyée le 21/12/20 - 4 dates de suspensions dont 2 dates avec sursis (180 €)
- Dossier 2021-02 GAPE Enzo du HVC Joueur : décision envoyée le 21/12/20 - 10 dates de suspensions dont 4 dates avec sursis (480 €)

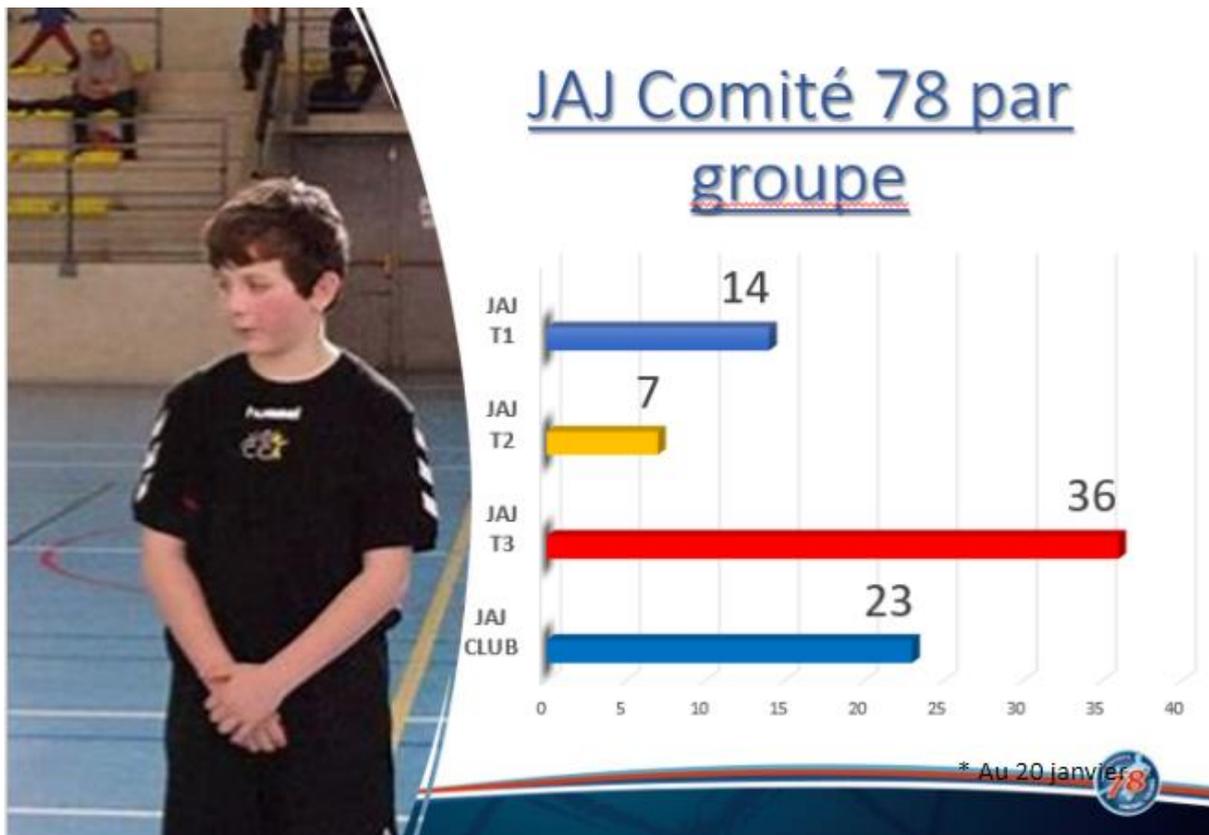
En attente du nouveau calendrier COC pour pouvoir renvoyer une notification de décision avec les dates de suspension et les dates de probation.

✓ **CDA (Arbitrage) – Rachid MISSAOUA**

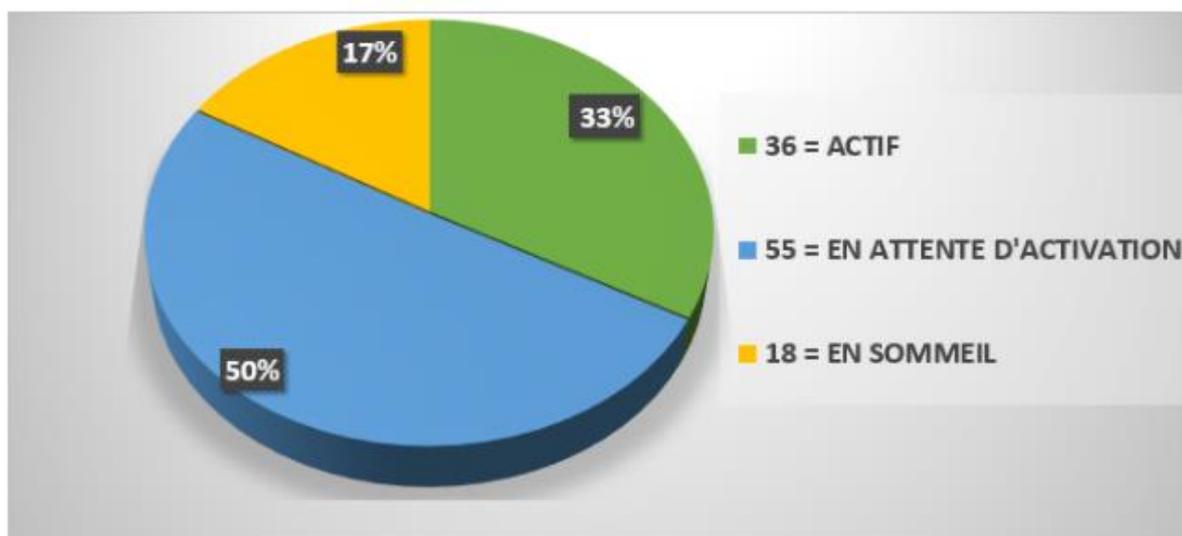
Synthèse des formations ayant eu lieu

- Formation « **devenir arbitre** » : 19 inscriptions
2 annulations et 1 arrêt, 17 validations au QCM
- Positionnement **JA en sommeil** : 4 inscriptions
2 validations : Jérémy LOUWAGIE et Audrey SCHOHN
1 rattrapage : Samuel MARECHAL
1 absent : Bruno JACQUART
- Formation **JAJ T3** : 23 Présents
- Formation **Accompagnateur JA** : 9 présents
- Formation **Accompagnateur JAJ** : 9 présents

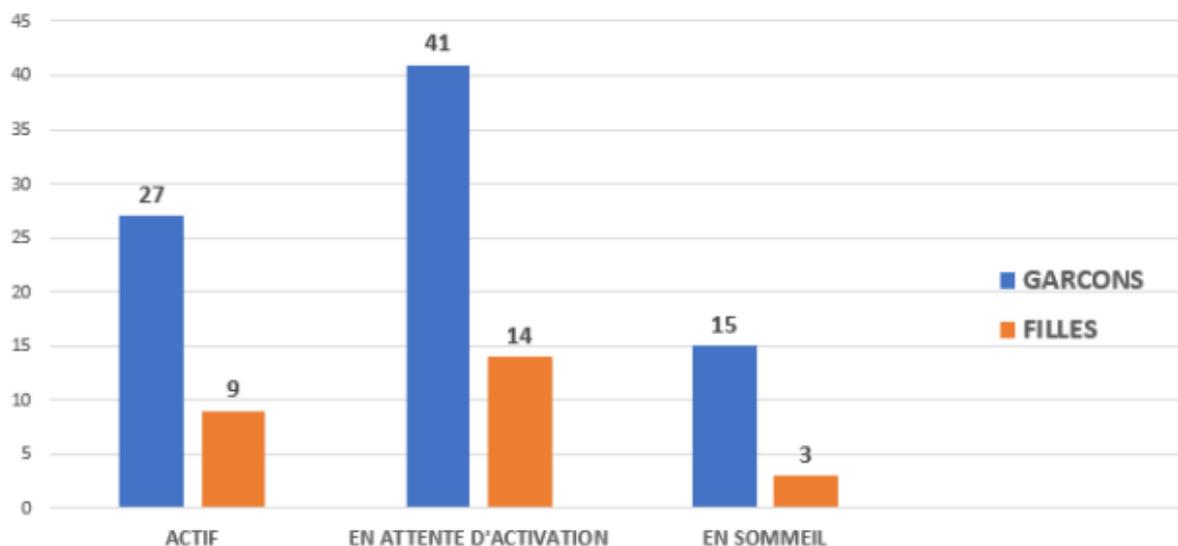
Présentation par Mohamed MOKRANI de l'état des lieux JAJ et plan de formation des JAJ mis en place proposer par la commission.



Répartition JAJ T3 par statut (2020-2021)



Répartition JA T3 par sexe et statut



✓ CCI (Communication et Informatique) – Fabien ROYER

Nous recherchons comment améliorer le réseau au comité, celui-ci nous a montré ces limites en cette période de forte demande (télétravail, visio, ...).

Achats à venir :

- Un PC pour Damien SUARD (la location nous revient aussi chère)
- Un téléphone portable pour Mohamed MOKRANI

Gros travail de Marc MILLERET pour diffuser les informations avec beaucoup de réactivité. Malgré le manque de manifestation, un suivi du site est fait.

8. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- ✓ Préparer les vœux de chaque commission pour le prochain CA
- ✓ Grand Prix des Yvelines programmé et maintenu le 8 et 9 mai 2021
- ✓ Madame Brigitte LESECQ demande qui prendra en charge la validation des attestations d'honorabilité dans gest hand : la question sera posée à la ligue.
- ✓ Pour information Messieurs Fabien ROYER et Frédéric BADIN font partie d'un groupe de travail avec le comité de l'Oise visant à créer une application pouvant valoriser l'activités des bénévoles dans les clubs.
- ✓ Le CA se réunit hors de la présence des salariés du comité afin de traiter une demande de l'un d'entre eux.

Le prochain CA est fixé au 27 mars 2021

La séance est levée à 13h00.

Le secrétaire

Le Président